



MUNICIPALITÉ
DE
1420 FIEZ

Préavis de la Municipalité no 3/2016

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2015

Séance du Conseil Général du 14 juin 2016

GESTION :

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

COMPTES 2015

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenus	frs. 1'650'408.13
Charges	<u>frs. 1'641'888.99</u>
Excédent de revenus	<u>frs. 8'519.24</u>

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget 2015 et aux comptes 2014:

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

110 Administration

- 110.301.00 Le canton a mis en place un nouveau logiciel pour le contrôle des habitants qui nous a été facturé par
110.436.00 notre fournisseur informatique frs. 1820.-, remboursé intégralement par le canton
- 110.317.00 Diverses réceptions en plus (abbaye – comité arrondissement scolaire) et achat important de stock de vins
à la Cave de Bonvillars avec étiquettes de la commune
- 110.352.00 ACRG –surveillance des chantiers – 14 interventions contre 4 en 2014

150/160 Affaires culturelles et Tourisme

- 150.352.03 Une partie des frais liés à la Maison des terroirs sont transférés au chapitre Tourisme afin d'équilibrer
160.352.03 le compte

170 Sport - stand de tir

- 170.318.05 Les frais concernant le litige du stand de tir ont coûtés moins que prévu.

210 Impôts

- 210.404.00 Impôts conjoncturels (mutation, donation et succession, gains immobiliers). Ces impôts ne peuvent pas
210.405.00 être budgetés car variables d'une année à l'autre selon les événements.
210.441.00

220 Finances

220.352.00 Les montants probables à payer et à recevoir pour 2015 sont calculés selon le programme d'estimation
220.452.00 en se basant sur les critères connus au 31.12.2015 (impôts facturés, frais transport, routes, forêts, taux
220.452.01 d'imposition, nombre d'habitants). Ainsi la différence avec la facture finale devrait être moindre.

230 Amortissements

230.331.09 Les amortissements obligatoires et complémentaires ont été séparés pour plus de clarté (dans les autres
230.332.09 chapitres également).

320 Forêts

320.314.00 et + Ce chapitre est géré par le groupement des triages forestiers.
Nous rappelons qu'en 2014 nous avons effectué un amortissement extraordinaire des forêts.

351 Auberge – Ancien collège

351.314.0 Il s'agit là du remplacement de la porte d'entrée de l'auberge/magasin et de la chambre froide.

352 Grande salle

352.311.0 Achat d'un nouveau frigo.

353 Bâtiment annexe auberge, local chauffage

353.312.00 et + Il s'agit d'un nouveau chapitre créé pour la nouvelle installation de chauffage des bâtiments communaux
Les frais de combustibles sont répartis en fin d'année entre l'ancien collège, l'auberge et la grande salle
selon la consommation dans chaque bâtiment.

355 Collège de l'Arnon

355.314.01 Les travaux de réfection de peinture prévus n'ont pas été effectués.

420 Urbanisme

420.318.05 Il s'agit d'honoraires du bureau d'ingénieurs Jaquier-Pointet pour l'élaboration d'un bilan des réserves en
zone à bâtir, demandé par l'Etat.

440 Parcs et cimetières

440.311.06 Achat matériel pour places de jeux, table et bancs au bord de l'Arnon, bacs à fleurs

720 Prévoyance sociale cantonale

720.351.00 Comme pour la péréquation les acomptes payés et le solde 2015 estimé sont comptabilisés.

810 Service des eaux

810.314.04 Il s'agit là d'une inspection à la caméra du ruisseau La Diay pour un coût de frs. 10'277.- subventionné
810.451.00 en partie par le canton

BILAN

Investissements

1410.04 Solde route des Mûriers
1430.00 Solde fenêtres ancien collège
1430.05 Solde paroi coulissante

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à
fr. 77'833.39

Amortissements complémentaires :

Place de jeux	frs.	22'314.15	(tout amorti au 31.12.2015)
Chauffage bâtiments communaux	frs.	30'000.--	
Eclairage public	frs.	17'000.--	

Le capital de la commune au 31.12.2015 se monte à frs. 408'058.11

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic
D. Fardel

La secrétaire
S. Natali Wimmer

